

RESACOOOP

RESEAU D'APPUI A LA COOPERATION EN RHONE-ALPES

EDITORIAL

A propos de Madagascar, il est d'actualité de s'interroger sur les évolutions politiques récentes, sur les enjeux du processus de décentralisation, la politique du Président de la République d'impulser une forme de développement « rapide et durable » et d'envisager un avenir meilleur...

Cette espérance est surprenante car Madagascar est l'île où tout était possible : un état pré-colonial centralisé et organisé, une langue commune, des ressources humaines, minières, agricoles, forestières, de pêche et d'élevage, des potentialités touristiques et depuis quelques années, un début d'industrialisation autour des zones franches.

Pourtant, la République de Madagascar, 17 millions d'habitants, 592.000 km², a un indice de développement humain qui la place au 149^e rang mondial sur 175.

A comparer avec l'île de Java : 112.000 millions d'habitants, 132.000 km² et un indice de 99 !

Ce constat devrait nous inviter à regarder au delà des politiques du moment, nous interroger sur les causes structurelles de cette situation et sur le rôle que pourraient assumer les coopérations pour contribuer efficacement et durablement à l'amélioration des conditions de vie.

Gilbert GRAUGNARD

Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL)

LA PAROLE AUX ACTEURS

Une dynamique de solidarité entre les Pays de Savoie et Madagascar

Trois ans après la crise politique qui a secoué Madagascar, fin 2001/début 2002, la difficile réconciliation laisse place peu à peu à un espoir de reconstruction.

Sur l'île, la société civile s'organise au côté du nouveau gouvernement, et souhaite prendre une part active au développement du pays. De même, en Pays de Savoie, plusieurs associations de solidarité engagées auprès de Madagascar s'organisent peu à peu en réseau pour apporter de la cohérence à leurs démarches et éviter l'émiettement de leurs efforts.

Dans ce pays particulièrement démuné, les interventions sont en effet nombreuses et de toutes natures. En revanche, elles sont souvent peu coordonnées entre elles. En 2003, l'Assemblée des Pays de Savoie a donc pris l'initiative d'une démarche innovante en direction de Madagascar, qui s'appuie sur les partenariats existants avec ce pays en Savoie et Haute-Savoie. L'animation de cette démarche auprès des associations et communes engagées avec des homologues malgaches a été confiée à Pays de Savoie solidaires, organisme chargé de coordonner la politique interdépartementale de coopération.

Ainsi, quinze structures des deux Départements ont choisi de mettre en commun leurs efforts, dans le respect de leurs spécificités et de leurs différences, mais sur la base d'objectifs communs.

En 2004, l'accent a été mis d'abord sur une connaissance nécessaire des associations entre elles (réalisation d'un document qui présente chaque association, édition d'un bulletin d'information grand public, et organisation d'une « journée Madagascar » en octobre).

Parallèlement, les quinze associations ont élaboré ensemble une charte précisant des objectifs communs et les modalités de fonctionnement de ce réseau. Elle a été signée en juin 2004.

Enfin, l'Assemblée des Pays de Savoie a mis en place un dispositif d'appui financier aux projets des associations membres du réseau. Cinq projets ont déjà été appuyés pour cette première année. Une aide sera également proposée aux associations pour mobiliser des fonds auprès d'autres partenaires.

En 2005, le réseau prévoit de mettre un accent particulier sur des thèmes qui fédèrent le plus les associations présentes : l'enfance, l'économie, la santé, l'éducation... Une mission collective à Madagascar est également programmée, pour permettre aux responsables associatifs de rencontrer ensemble les autorités locales, et visiter les réalisations de quelques uns des partenaires malgaches.

Bien sûr, c'est avec le temps que nous pourrons mesurer les effets de cette concertation. A nous tous maintenant de travailler à la hauteur de nos ambitions.

Benjamin EMERIAUD, chargé de mission, Pays de Savoie Solidaires
Savoie Technolac, Bâtiment Aéro, BP 297, 73375 Le Bourget du Lac cedex.
Tel 04 79 25 28 97 – Fax 04 79 25 07 68 – Email : cooperation@paysdesavoiesolidaires.org

LES ACTIVITES DU RESEAU

■ VIE DE L'EQUIPE

Départ d'Antonio Silveira

Antonio Silveira quittera ses fonctions de chargé de mission au sein du programme RESACOOOP à la fin du mois de décembre. Intégré dans l'équipe technique en 1999, il s'est progressivement vu confier l'ensemble des activités développées en direction des publics « Jeunes ». Il rejoint l'équipe du Secours catholique de la Loire à St Etienne, d'où il est originaire. Nous lui souhaitons bonne chance et plein de nouvelles occasions de collaborer avec RESACOOOP !

■ SITE INTERNET

Afrique centrale et des Grands Lacs : comment coopérer ?

Dans l'attente d'un compte rendu complet de cette réunion, qui a eu lieu le 21 octobre 2004 à Lyon, l'état des lieux de la coopération des acteurs de Rhône-Alpes avec cette zone et la liste des participants sont actuellement disponibles sur notre site internet.

Rapprocher les jeunes du Nord et du Sud

RESACOOOP a organisé le 28 avril 2004 une réunion ayant pour but de présenter les deux programmes du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) : Ville Vie Vacances/Solidarité Internationale (VVV/SI) et Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) et de permettre un échange avec Mme Valérie Huguenin, en charge de ces dossiers au sein du MAE. Suite à cette rencontre, un document de présentation des deux programmes a été élaboré. Il est désormais consultable sur le site internet de RESACOOOP à la rubrique « Réunions ».

■ REUNIONS

Forum des outils pédagogiques – La Côte St-André (38)

La prochaine réunion thématique organisée par RESACOOOP se présentera sous la forme d'un « *Forum des outils pédagogiques pour une éducation à la citoyenneté internationale* ». Il aura lieu au Lycée agricole de la Côte Saint-André le mercredi 15 décembre 2004 et s'articulera autour de temps d'échanges et de temps de visite. Au programme, 4 ateliers : outils pédagogiques à destination des enfants, des adolescents, des jeunes adultes – et comment organiser une manifestation pour mobiliser les citoyens d'une commune. En parallèle aux ateliers, les participants pourront découvrir et/ou faire découvrir expositions, livres, CD-ROM, dédiés à l'éducation à la citoyenneté internationale.

Pour rappel, ce Forum fait suite à la réunion « *Education au Développement* » qui s'est déroulée en avril dernier à Bourg les Valence (26) et au cours de laquelle de nombreux participants avaient souhaité se retrouver à nouveau, autour de démonstrations d'outils pédagogiques.

Contact : Isabelle Taine 04 72 77 87 67 ou www.resacoop.org

ACTUALITE INSTITUTIONNELLE

■ AU PLAN REGIONAL

Secrétariat général aux Affaires régionales (SGAR)

Depuis le 1^{er} novembre, M. Stéphane BEROUD a quitté le poste qu'il occupait à la préfecture du Rhône pour rejoindre le SGAR, en remplacement de Mme Mireille BONNET. C'est lui désormais qui aura en charge l'instruction des dossiers et la gestion des fonds déconcentrés de la coopération décentralisée.

Par ailleurs, les dossiers de demande de cofinancement de coopération décentralisée 2005 ont été transmis par les services du SGAR aux Préfectures des 8 départements. Celles-ci devront les avoir retournés au SGAR avant le 30 décembre 2004 pour les pays hors zone de solidarité prioritaire, et au plus tard en avril 2005 pour les pays de la zone de solidarité prioritaire.

■ AU PLAN NATIONAL

MAE : changements à la MCNG

Depuis le 15 novembre, M. Joël Dine remplace Brice Dusuzé au poste de chef de bureau des OSIE au sein de la MCNG (Mission pour la coopération non gouvernementale).

Coordonnées : Ministère des Affaires étrangères, MCNG, Bureau des OSIE, 57 Bd des Invalides – 75700 Paris 07 SP – Tel standard 01 53 69 38 88.

Programme Solidarité Eau

Soutenu depuis 1990 par le ministère des Affaires étrangères, le Programme Solidarité Eau vient de fêter son 20^e anniversaire. L'eau constitue un enjeu mondial du 21^{ème} siècle pour lequel les Nations unies ont fixé des objectifs ambitieux dans le cadre des objectifs de développement du Millénaire. Pour les atteindre, la communauté internationale s'est engagée, lors du dernier Forum mondial de l'eau de Kyoto, à renforcer l'aide publique et les solidarités Nord/Sud sur l'eau et à promouvoir la bonne gouvernance dans les services d'alimentation en eau et d'assainissement. Elle préconise aussi de renforcer le rôle des autorités publiques locales. Face à ces enjeux, de nombreuses collectivités territoriales ou leurs regroupements se sont impliqués pour soutenir des actions de coopération dans le domaine de l'eau avec leurs partenaires du Sud.

Pour plus de renseignements : 01-53-34-91-26 ou 01-53-34-91-24.

Aide publique au développement / COSP

Xavier Darcos, ministre délégué chargé de la Coopération, du Développement et de la Francophonie, a présidé le 16 novembre la première réunion de la Conférence d'Orientation Stratégique et de Programmation (COSP) de l'aide publique au développement. Autour du ministre étaient réunis les représentants des principaux acteurs publics de l'aide au développement française : le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, l'Agence française de développement, et des ministères techniques (santé, éducation, agriculture notamment).

Créée par le Comité interministériel de la Coopération et du Développement du 20 juillet 2004, la COSP a pour but de coordonner l'action de l'ensemble des acteurs publics français en faveur du développement. Elle permettra notamment d'examiner la programmation des ressources d'aide que la France accorde à ses partenaires. Elle fera le point sur l'évolution globale de l'aide publique au développement (APD), qui doit atteindre 0,5 % du PNB en 2007, conformément aux engagements pris par le président de la République. C'est la première fois que les acteurs publics de l'aide au développement sont réunis pour mettre au point une programmation concertée des ressources de l'APD.

La création de la COSP répond au souci du gouvernement d'améliorer le pilotage politique et stratégique de l'APD, en confiant au ministre des Affaires étrangères et au ministre délégué à la Coopération et au Développement le rôle de chef de file dans la concertation interministérielle dans ce domaine.

Les jeunes et la solidarité internationale

Le Ministère des Affaires étrangères et le Groupe Jeunesse de la Commission Coopération Développement (COCODEV), instance paritaire de concertation entre associations et pouvoirs publics sur la coopération et la solidarité internationale, ont entrepris de procéder à un inventaire des dispositifs d'appui aux actions de solidarité internationale conduites par des jeunes ou des associations de jeunes en France ou à l'étranger. Avec

pour ambition d'aider concrètement les jeunes dans leurs recherches d'informations sur la solidarité internationale.

A partir des retours de questionnaires des structures concernées et sur la base des informations fournies, une base de données a été développée. Non exhaustive pour l'instant, elle fera l'objet d'un enrichissement régulier dont la mise en œuvre a été confiée à l'association RITIMO. Cela étant, le ministère des Affaires étrangères souligne que le fait d'apparaître dans cette base de données ne relève pas d'une quelconque reconnaissance ou d'un quelconque agrément de sa part.

L'association des Scouts de France, le Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ) et la Guilde européenne du Raid se sont particulièrement investies dans la réalisation de l'inventaire, aux côtés de la Mission pour la Coopération non-gouvernementale (MCNG) du ministère des Affaires étrangères.

Si vous souhaitez que votre association ou votre collectivité locale figure dans cette base de données, vous pouvez télécharger le [questionnaire](#) à l'adresse internet suivante

http://www.diplomatie.fr/solidarite/base_solidarite/ecran1.asp et le renvoyer à l'adresse électronique : jeunesse@ritimo.org.

Contrat de volontariat de solidarité internationale

Où en est-on du projet de loi relatif au contrat de volontariat de solidarité internationale ? Le projet a été présenté en Conseil des ministres par le ministre délégué à la coopération et à la francophonie, le 7 janvier 2004. Il a été adopté en première lecture le 6 avril 2004 par le Sénat et le 4 mai 2004 par l'Assemblée nationale. Le 12 octobre 2004, le Sénat l'a adopté avec modifications en deuxième lecture.

De quoi s'agit-il ? Le projet vise à fournir un cadre juridique sécurisé au volontariat à vocation humanitaire effectué dans le cadre d'une organisation non gouvernementale (ONG). Ce projet concerne des volontaires de nationalité française ou d'un Etat membre de l'Europe des 25, il s'applique à toutes les formes de volontariat associatif de solidarité internationale, accompli dans tous les pays hors de l'Union Européenne, quels que soient l'âge du volontaire, la durée de la mission et son mode de financement.

Un **nouveau type de contrat** entre une association agréée et un volontaire est créé, prévoyant des dispositions dérogeant en partie au code du travail quant aux congés, à la protection sociale ou au régime indemnitaire.

Pour en savoir plus :

- Dossier législatif - Assemblée nationale - <http://www.assemblee-nat.fr/12/dossiers/volontariat.asp>
- Centre d'information sur le volontariat international « Civi » - <http://www.civiweb.com/>

■ AU PLAN EUROPEEN

Lutte contre les maladies endémiques dans les PVD

La Commission européenne a adopté, le 29 octobre dernier, une communication dans laquelle elle prévoit de renforcer ses actions de lutte contre les grandes maladies endémiques dans les pays en développement : le **SIDA, la tuberculose et la malaria**. Elle propose un nouveau cadre politique de lutte contre ces maladies s'inscrivant dans un contexte élargi de réduction de la pauvreté, de prise en compte des droits de l'homme et de la sécurité. En outre, l'action de l'Union européenne ne sera pas limitée aux seuls pays en développement mais sera étendue à des zones beaucoup plus proches (Europe orientale, Méditerranée,...) en fonction des situations et des besoins particuliers des uns et des autres. Cette nouvelle stratégie, dotée de 1,1 milliard d'euros sur la période 2003-2006, prendra le relais du programme d'action adopté en 2001.

Pour en savoir plus :

http://europa.eu.int/comm/development/body/theme/human_social/pol_health1_e

FORMATION

■ Bioforce : création d'un master international

Reconnu depuis plus de 20 ans pour ses formations aux métiers de l'humanitaire, Bioforce ouvre en janvier 2005 une formation master intitulée « *Humanitarian Programme Manager* ». Conçue en partenariat avec l'Université de Liverpool et MANGO (Management Accounting for NGOs), cette formation comprend six modules : gestion de projet, gestion des ressources humaines, techniques de recherche, modules optionnels, gestion financière et recherche de fonds, et un projet de recherche à effectuer sur le terrain. Les modules liés à la gestion de projet et à la gestion des ressources humaines sont assurés par l'Institut Bioforce et débiteront dès janvier 2005. Cette formation dispensée en langue anglaise s'adresse à un public anglophone. Les participants doivent avoir au minimum 23 ans et un diplôme d'études supérieures. Ils doivent bénéficier d'une expérience professionnelle niveau cadre d'au moins deux ans en solidarité internationale ou à l'international.

Renseignements : Bioforce, Chris Bresse, coordinateur de la formation « Humanitarian Programme Manager » - Email c.bresse@bioforce.asso.fr

■ CCFD : «Préparer un voyage »

Vous avez entre 18 et 30 ans, vous partez en voyage, en stage, en séjour à l'étranger. Le CCFD vous propose des temps de rencontre et de formation pour voyager autrement.

Deux possibilités, deux week-ends :

- 8-9 janvier 2005 à Chaponost (69)
- 7-8 mai 2005 à Chambéry (73)

Pour en savoir plus : Marc Bulteau, Tel 04.79.72.22.64 – m.bulteau@ccfd.asso.fr et Emmanuel Genier, Tel 04.78.38.37.91 - e.genier@ccfd.asso.fr

■ Association Médicale Missionnaire (AMM)

L'AMM propose aux personnels de santé des formations pratiques, spécifiques à l'exercice médical dans les pays en développement souvent tropicaux :

- Initiation et perfectionnement en laboratoire de base : du 03/01/05 au 04/02/05
- Promotion du développement sanitaire en milieu tropical : du 07/02/05 au 18/03/05
- Pathologie et hygiène en milieu tropical : du 17/05/05 au 01/07/05
- Pathologie Tropicale et Santé Communautaire : du 26/09/05 au 16/12/05

Ces formations se déroulent à temps plein à Lyon.

Renseignements : AMM, 74 rue d'Ypres, 69004 Lyon – Tel 04 78 30 69 89 – Email : a.m.m.ypres@wanadoo.fr - site internet : <http://perso.wanadoo.fr/ass.medicale.missionnaire>

■ Master européen d'économie sociale – Caluire (69)

Cette formation s'adresse aux dirigeants et cadres de l'économie sociale et solidaire (travail social, santé, éducation populaire, insertion par l'économique, solidarité internationale...) et vise à renforcer leurs compétences dans les domaines de la conduite de projets transnationaux et l'optimisation de l'utilisation des financements européens. Elle comprend 560 heures de formation, réparties sur 15 mois, et s'organise autour de regroupements mensuels de 3 jours et un travail tutoré à distance. Elle débutera en janvier 2005 et se déroulera principalement au Centre ressources Arobase, à Caluire (près de Lyon), avec deux séminaires : l'un à Barcelone, l'autre à Bruxelles.

Contact : Christine Vaufrey - Centre ressources Arobase – 16, rue Pierre Brunier – 69300 Caluire - Tél : 04 78 28 82 56 – Email : vaufrey@arobase-formations.fr - Site internet : www.arobase-formations.fr.

AGENDA

■ Journée de réflexion sur la Sensibilisation de l'opinion publique à la solidarité internationale – HCCI

Le Haut Conseil de la Coopération Internationale (HCCI) organise le **20 janvier 2005**, une Journée de réflexion sur la sensibilisation de l'opinion publique à la solidarité internationale. Ce séminaire aura lieu au Centre de conférences internationales, 5 avenue des Portugais, 75116 **Paris**. Son objectif est de marquer l'importance que tous les acteurs concernés, publics et privés, portent à la sensibilisation au développement public, aux enjeux de la coopération internationale pour le développement.

L'inscription à ce séminaire est possible sur le site du HCCI : <http://www.hcci.gouv.fr>.

Contact : Mlle Marie Bouriche - Tél. 01.43.17.50.36 - Fax : 01.43.17.46.39 – Email : assistant4@hcci.gouv.fr

■ Commerce équitable

L'exposition « Le commerce équitable » est présentée au Musée d'Histoire Naturelle de Lyon du 16 novembre 2004 au 30 avril 2005 (Rotonde niveau 2). Elle s'inscrit dans l'exploration d'un sujet d'actualité. Comment cette notion est-elle née ? Quels nouveaux principes d'échange propose-t-elle ? Quels sont ses enjeux et ses limites ? L'exposition permet d'aborder le sujet sous toutes ses facettes : définition, historique, objectifs, fonctionnement, acteurs, partenaires et cibles. Elle suscite le questionnement sur l'acte d'acheter et amène à prendre conscience de la participation et de la responsabilité de chaque citoyen dans l'économie mondiale.

Muséum - 28 bd des Belges - 69006 Lyon - Tél. 04 72 69 05 00 – Email : museum@rhone.fr - http://www.museum-lyon.org/expo_temporaires/commerce_equitable/commerce_accueil.htm

■ Danses « D'un monde à l'autre » à Craponne (69)

Le Groupe Tiers Monde organise le dimanche **30 janvier 2005**, à 16 h, un spectacle de danse à l'espace Eole de Craponne. Les bénéfices de ce spectacle serviront à la réalisation d'un projet d'installation électrique d'origine solaire dans le village de Mouni au Burkina Faso. Cette installation est destinée à deux écoles et à une maternité / centre de soins.

Au programme : en première partie, danses collectives, héritières des danses traditionnelles, folkloriques et populaires, puis en seconde partie de la Capoeira brésilienne, un des aspects les plus fascinants de la culture brésilienne. Le capoeiriste est à la fois un athlète, un danseur, un acrobate, un farceur, un comédien et un musicien. Venus d'Afrique avec leurs danses, leurs rituels, leurs fêtes et leurs chants, les esclaves ont fini par créer un rituel unique, lié à leur condition au Brésil : La Capoeira.

Renseignements : Centre Social et Culturel Marie-Louise Couttet, place A-M. Perrin (derrière la poste), Craponne – Tel 04 78 57 23 00.

BLOC NOTES

■ Action humanitaire d'urgence et collectivités locales

Les collectivités locales françaises sont régulièrement mobilisées dans le cadre de catastrophes humanitaires. Pour répondre à certaines demandes, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires étrangères ont diffusé une circulaire aux préfetures pour informer les collectivités locales sur le fonctionnement du « Fonds d'Aide d'urgence » géré par le MAE .

Pour plus d'information, contacter M Tomasini – chargé de mission à la Délégation à l'Action Humanitaire (DAH) : Mél : Henri.TOMASINI@diplomatie.gouv.fr

■ Prix de la Coopération décentralisée pour la Ville de Romans

L'Observatoire National de l'Innovation Publique, actuellement présidé par Christian Poncelet, président du Sénat, souhaite encourager l'innovation au sein des collectivités territoriales par la remise des **prix Territoria** (www.territoria.asso.fr), créés en 1986. Le jury de la dernière édition s'est réuni le 12 octobre sous la présidence de Renaud Dutreil, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat. 14 lauréats ont été retenus dont la Ville de Romans pour le prix « Coopération décentralisée » avec « *La Biennale de l'International* ».

Contact : Frédéric Deshayes, responsable de la mission internationale, Ville de Romans, fdeshayes@ville-romans26.fr - Tel 04 75 05 51 91.

■ Aide aux librairies à l'étranger

Les librairies qui, hors de France, présentent un assortiment de livres en français, peuvent bénéficier d'aides du Centre National du Livre. Ces aides portent sur l'acquisition de fonds en langue française. Le Centre National du Livre peut prendre en charge jusqu'à 50% du prix d'achat des ouvrages.

Sont exclus du programme d'aide aux librairies à l'étranger :

- les titres figurant au catalogue du programme de Livres Universitaires et Scientifiques, à destination des pays d'Afrique francophone subsaharienne, de Madagascar, de Djibouti ainsi que du Cambodge et du Vietnam, les titres de « français langue étrangère »,
- les commandes aux éditeurs non ressortissants de l'Union européenne,
- les libraires bénéficiaires du programme « A l'Est de l'Europe ».

Pour plus d'informations : www.centrenationaldulivre.fr

PUBLICATIONS

Forum Réfugiés : rapport 2004

Pour la quatrième année consécutive, Forum Réfugiés publie son rapport annuel sur l'asile. Etabli à partir de textes de synthèse et de tableaux statistiques, il se veut un **état des lieux de la situation de l'asile** en France durant l'année 2003-2004. Il explore les faits et les thèmes les plus significatifs qui balisent et construisent la problématique de cette question dans notre pays, en intégrant sa dimension européenne. Il est destiné aux spécialistes et à un large public sensibilisé à la question de l'asile et à la protection des réfugiés. A lire également dans le rapport, les résultats complets du sondage de l'institut BVA pour Forum Réfugiés et Libération sur les réfugiés et le droit d'asile en France et Europe.

Prix de vente : 13 € (port compris)

Pour le commander : Forum Réfugiés, BP 1054 - F - 69612 Villeurbanne cedex - Yasmina Sana - Tel. 04 37 57 19 78.

■ Bibliothèque MSF sur internet

Cet espace recense les livres, articles, tribunes et rapports écrits par les membres de MSF et plus largement du monde médical et humanitaire, sur les pays dans lesquels ils travaillent et les thématiques qui les préoccupent. Aujourd'hui, 159 documents y sont référencés, à télécharger ou à commander en ligne. Journalistes, lycéens, étudiants et chercheurs, acteurs du monde humanitaire et curieux, cet espace vous est ouvert.

Il offre une vue d'ensemble des prises de parole publiques de l'association, et, au delà, retrace les évolutions des pratiques et réflexions de l'action humanitaire. Il relate également l'histoire de l'association en présentant les documents issus de ses temps forts comme la création de la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels ou l'obtention du Prix Nobel de la Paix.

Site web : <http://www2.paris.msf.org/site/bibli.nsf/bibliotheque>

Contact : MSF Rhône-Alpes, 5 rue des Remparts d'Ainay - 69002 Lyon - Tél. 04 78 42 86 50 - Fax : 04 72 41 91 46 - Email : MSF-Lyon@paris.msf.org - Permanences : mardi de 15h à 18h.

■ GRAD

Vient de paraître la dernière bande dessinée du GRAD : « *Des bulles dans le commerce* ». Il s'agit de 5 histoires sur le commerce équitable, illustrées par 5 dessinateurs suisses romands : Calza - Maret - Mibé - Roulin – Sen. Connaissez-vous les conditions de production de nos petites fringues sympas et surtout pas chères ? Qui tire profit du commerce du café ? Comment rendre les échanges commerciaux plus justes ? Pourquoi le commerce équitable n'est-il pas de la charité ? Qu'est-ce qu'un « consomm'acteur » ? Cette bande dessinée à caractère engagé, nous amène à comprendre que l'organisation actuelle du commerce mondial se fait souvent à l'insu et au détriment du producteur comme du consommateur. Elle nous invite en définitive à participer à un mode de consommation plus responsable.

BD 40 pages – Prix 13,50 € à l'unité.

Pour commander : GRAD (Groupe de Réalisations et d'Animation pour le Développement), 228 rue du Manet, 74130 Bonneville - Tél. : 04 50 97 08 85 - Fax. : 04 50 25 69 81 – Email : grad.fr@fnac.net



RECHERCHE DE PARTENAIRES

■ Roumanie

"Pupaza din tei" est le seul journal roumain rédigé entièrement par des enfants âgés de 9 à 14 ans. Il est dirigé par l'Association "Pupaza din tei" dont les activités sont tournées vers la protection de l'enfance. La première parution du journal a eu lieu en décembre 1999, avec un tirage de 2000 exemplaires, en 12 pages. Actuellement, il est diffusé à 15 000 exemplaires en 16 pages dans tout le pays et s'adresse à tous publics. Dans le cadre de la rédaction, les enfants ont le droit à la parole et s'expriment librement, donnant ainsi vie à leurs initiatives.

Ce journal est un moyen de communication et d'action pour d'autres projets conduits par l'association et réalisés par les enfants eux-mêmes. C'est un dialogue social avec des réunions, des actions ludiques, des trainings avec des méthodes d'apprentissage. Le journal est un guide pour les professeurs et les parents qui peuvent ainsi découvrir les points de vue des enfants.

L'association recherche un partenaire en région Rhône-Alpes pour un échange d'expériences entre enfants.

Contact : Mircea Andrei (14 ans), Journal « Pupaza din tei » - Iasi -Roumanie - Tel. +40.745871246 - www.pupazadintei-iasi.ro

■ Togo

Le groupement Irenikasse est basé à Kaboli à l'est de la Préfecture de Tchamba, dans la région centrale du Togo. Créé en 1995, à l'issue d'une assemblée générale constitutive, il est composé de 9 membres, tous agriculteurs. Ce groupement est initié en vue de lutter contre la faim en milieu rural. Son projet est de contribuer à l'auto-suffisance alimentaire de toute la population de Kaboli et des environs par une production de qualité en maïs, coton et soja, tout en procurant à ses membres des sources de revenus satisfaisants.

Les membres du groupement envisagent le dessouchement de 5 ha supplémentaires ajoutés aux 15 ha exploités actuellement. Les labours sont faits avec des tracteurs loués chaque année. Actuellement, le groupement manque d'outillage agricole, d'intrants et de semences sélectionnées, aussi il recherche un partenaire pour un soutien financier.

Contact : Groupement Agro-Pastoral Irenikasse - BP 03 – Kamboli – Préfecture de Tchamba – Togo.

Tél. (228) 552 50 09 ou 552 50 02 - E-mail : Omeros20032000@yahoo.fr

■ Haïti

Le Collectif Développement Codé, créé en 1993, a son siège à Camp-Perrin, au sud, à environ 200 km de Port-au-Prince. Sa mission est d'aider la population à améliorer ses conditions de vie sociales et économiques à travers 3 axes d'actions complémentaires avec pour dénominateur commun, l'éducation :

- le reboisement, la conservation de sols et la protection de l'environnement,
- la micro-finance,
- la valorisation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Parmi les actions déjà réalisées, citons : la production et la mise en terre de plus de 100 000 plantules d'essences fruitières et forestières, les greffage et surgreffage de plus de 20 000 manguiers et citrus, la construction de 300 fours champêtres et de 50 latrines familiales ; en matière de micro-finance : 1937 clients, montant alloué **14 932 514 Gdes**, avec un taux de remboursement de 90% ; dans le domaine de la transformation : production de liqueur, de crémasse à base de cacao, de beurre de cacao, de bâtons de chocolat, de café en poudre.

Le Codé recherche un partenaire en région Rhône-Alpes pour l'aider à atteindre ses objectifs de façon durable.

Contact: *M. Jean Fortin Perrin, directeur exécutif de Codé - B.P. 117-Les Cayes – Haïti - (W.I.) - Champlois, Camp-Perrin - E-mail: code_haiti@hotmail.com*

■ Burkina Faso

L'association Neerwaya est située à Ouagadougou. Elle contribue à la réalisation de projets sociaux : construction ou rénovation d'écoles, alphabétisation, création de maisons de jeunes, lutte contre les maladies endémiques... En 2005, elle souhaite agrandir ses locaux existants pour l'accueil de volontaires européens.

Coordonnées : *association Neerwaya – 09 BP 801 – Ouagadougou 09 – Burkina Faso – Tel (226) 80 17 05 –*

Email : neerwayafaso@yahoo.fr

FINANCEMENTS

■ Appel à projets "Fais-nous rêver"

L'Agence pour l'Education par le Sport a lancé la 8^{ème} édition de l'appel à projets "Fais-nous rêver", sur le thème de **l'éducation et de l'insertion par le sport**. Cette opération vise à valoriser et aider au développement des actions d'éducation et d'insertion par la pratique sportive. Elle s'adresse aux clubs sportifs et aux associations, mais également à l'ensemble du secteur social et de la jeunesse, ainsi qu'aux collectivités locales. Cette année, l'Agence pour l'Education par le Sport ouvre son appel à projets aux initiatives concernant la solidarité internationale ; la préparation du projet a lieu en France et la réalisation peut avoir lieu dans un autre pays. Les projets seront retenus selon les critères suivants : connaissance du territoire et des publics, dimension pédagogique de l'utilisation des activités physiques et sportives, utilité sociale de l'action, dimension partenariale, pérennité de l'action.

- Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2004.

Contact : "Fais-nous rêver", Julien Lecointe, Tel : 01 44 54 94 93 - 08 25 07 05 05 - contact@fais-nous-rever.com – <http://www.fais-nous-rever.org>

■ Les « Rubans du développement durable »

Lancés à l'initiative de Dexia Crédit local, en partenariat avec le Comité 21, l'AMF et l'AMGVF, les « Rubans du développement durable » visent à identifier et valoriser des démarches exemplaires de collectivités locales contribuant à l'ancrage des pratiques territoriales du développement durable. Les rubans ont pour objet de mettre en lumière et de faire connaître des retours d'expérience et de favoriser la mutualisation des approches et des outils. Ils concernent l'ensemble des collectivités locales françaises (communes, groupements de communes, départements, régions). Peuvent participer à l'édition 2005 les collectivités ayant défini une politique de développement durable ou mené sur le terrain des actions concrètes dont les retombées sont significatives.

Date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2005

Pour en savoir plus : www.rubansdudeveloppementdurable.com

■ COMMISSION EUROPEENNE : APPELS A PROPOSITIONS

Facilité ACP-UE pour l'eau

Dans le cadre des engagements pris à Johannesburg et mis en œuvre à travers l'Initiative européenne de l'eau (<http://www.euwi.net>), l'Union européenne vient d'ouvrir une ligne budgétaire de 500 millions d'euros pour soutenir des projets « Eau » dans les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique).

Cette ligne budgétaire se veut :

- ouverte aux propositions des gouvernements, des municipalités et des organismes de la société civile;
- en réponse à la demande, pour mieux répondre aux besoins des communautés ;
- innovante en fournissant des subventions qui viendront compléter les prêts, les partenariats publics-privés et d'autres sources de financement ;
- être une action à long terme stimulant une gestion améliorée et intégrée des ressources en eau.

Un premier appel à propositions d'un montant de 180 millions d'euros, ouvert à tous types d'acteurs, a été lancé le 11 novembre 2004.

Il comprend trois composantes :

1. Amélioration de la gestion de l'eau et de sa gouvernance dans les Etats ACP,
2. Cofinancement d'infrastructures d'eau et d'assainissement,
3. Propositions d'initiatives présentées par les organisations de la société civile.

Il s'agit d'un appel à propositions restreint, ce qui signifie que l'évaluation des dossiers est opérée en deux phases : la phase de sélection, la phase d'attribution.

Clôture de la phase de sélection : le 17 janvier 2005

Deux séminaires d'information ont été organisés par la Commission européenne à Bruxelles (le 15 novembre 2004 et le 1er décembre 2004). D'autres séminaires d'informations sont prévues dans la plupart des pays ACP.

Contact : europaaid-water-facility@cec.eu.int - Fax : (32) 2 299 86 22

Appel à proposition téléchargeable sur : http://europa.eu.int/comm/europaaid/projects/water/index_en.htm

Coopération décentralisée

Un premier Appel à proposition pour un montant disponible de 6 millions € (référence EuropeAid/114242/C/G) publié sur le Web EuropeAid et sur le J.O. n° C 165 le 11.07.2002 a été clôturé le 28 octobre 2002. Au total, 492 propositions ont été présentées sur cet appel. Le 24 septembre 2003, la [sélection finale](#) a repris 13 projets.

Avec la nouvelle version de la base légale (voir "Rapports & publications"), la Commission a entamé la procédure administrative visant à publier l'appel 2004. Attention, il est maintenant prévu de déconcentrer la gestion de cet appel vers les délégations. Il sera donc publié dans les délégations des pays éligibles (ainsi que sur le site EUROPA) et les propositions devront être envoyées à ces délégations.

Après consultation des Délégations, voici la liste des pays éligibles pour l'appel à proposition 2004 : Angola, Azerbaïdjan (région de Nagorno-Karabakh), Belarus, Colombie, Cuba, Equateur, Guinée Conakry, Guatemala, Georgie (régions Ossétie du Sud et Abkhazie), Haïti, Myanmar, Ouzbékistan, Paraguay, RCA, RDC, Somalie, Timor Oriental, Togo, Turkménistan, Venezuela.

Présentation générale de la ligne : http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/ong_cd/cdc_page_fr.htm

Contact : François Fiard, Coordination Sud – Email : financement@coordinationsud.org

Asia Link : enseignement supérieur

Programme Asia Link (coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Union européenne, l'Asie du Sud et du Sud-Est et la Chine).

Actions éligibles : projets de partenariat portant sur le développement des ressources humaines, de programmes d'études, des institutions ou des systèmes.

Porteurs de projets potentiels : établissements d'enseignement supérieur publics ou privés et réseaux d'établissements de l'enseignement supérieur ayant leur siège à l'intérieur de l'Union européenne ou dans un des pays suivants : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Oriental, Vietnam.

Dates limites de réception : 10/02/2005 et 19/05/2005, 16h.

Pour en savoir plus, consulter Internet à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asialink/apply_en.htm.

Pour toute question relative à cet appel à propositions, s'adresser par télécopie au numéro suivant :

(32-2) 298 48 63 ou par courriel à europeaid-asia-link@cec.eu.int en mentionnant la référence : EuropeAid/120571/C/G.

Jumelages des villes

Objectif : soutenir des événements de jumelage de villes qui contribuent à rapprocher les citoyens de l'Union européenne et à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe.

Deux types d'actions seront retenus :

- des rencontres de citoyens dans le cadre de jumelages existants ou nouveaux entre villes et communes
- des conférences sur des thèmes européens organisées dans le cadre de jumelages de villes et des séminaires de formation pour responsables des jumelages.

Dates limites pour la présentation des demandes :

- jusqu'au 3 janvier 2005 pour les actions débutant entre le 1^{er} mai et le 15 juin 2005
- jusqu'au 15 février 2005 pour les actions débutant entre le 16 juin et le 31 juillet 2005
- jusqu'au 1^{er} avril 2005 pour les actions débutant entre le 1^{er} août et le 30 septembre 2005
- jusqu'au 1^{er} juin 2005 pour les actions débutant entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2005.

Plus d'information : http://europa.eu.int/comm/towntwinning/call/call_fr.html



Comité de rédaction :
Rose-Marie Di Donato
Corinne Lajarge
Antonio Silveira
Isabelle Taine

RESACOOOP

30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 87 67 - Fax : 04 72 41 99 88
E-mail : mail@resacoop.org
Site Web : <http://www.resacoop.org>
